

COMMUNIQUÉ – CAMP DE JOUR

12 JUIN 2020

IMPORTANT – À LIRE EN ENTIER SVP

1- CONFIRMATION DES PLACES :

- Nous pensions pouvoir aviser tout le monde aujourd'hui et confirmer les places, mais c'est beaucoup plus long que prévu. Nous avons un employé temps plein sur ce dossier (sur 3 employés administratifs). Avec la méthode à utiliser (expliquée ci-dessous), il y a plusieurs vérifications à faire dans notre système d'inscription pour ne pas faire d'erreur. Malheureusement, les confirmations vont se poursuivre jusqu'à demain (samedi).

Soyez assurés que nous comprenons entièrement vos préoccupations et sachez que nous tentons de terminer le plus rapidement possible, selon notre capacité. SVP, soyez indulgents, nous travaillons très fort pour vous aviser le plus vite possible.

- Ceux et celles qui ont obtenu une place ont reçu ou recevront un courriel au plus tard samedi. Ceux et celles qui n'obtiennent pas de place recevront un courriel au début de la semaine prochaine. Nous ne sommes pas capables de vous donner des heures approximatives pour la réception des confirmations, car il y a beaucoup de manipulation à faire dans notre système d'inscription pour respecter la méthode à utiliser et s'assurer de ne pas commettre d'erreur.
- Si vous recevez une confirmation et que vous avez un solde dû, vous devrez l'acquitter 48 heures après la confirmation pour conserver votre place.
- Des transferts dans d'autres camps de la Ville de Québec seront aussi possibles pour ceux et celles qui n'obtiennent pas de place. Par contre, cela demeure toujours à confirmer comme les autres organismes, tout comme nous, finalisent présentement leur portrait final (selon la capacité).
- Comme nous vous avons informé il y a quelques jours, nous avons reçu la confirmation des locaux mis à notre disposition lundi dernier. Cela nous a permis de commencer à comptabiliser les places admissibles en fonction des locaux et du personnel disponibles. Les commissions scolaires ont collaboré avec la Ville de Québec pour rendre plus de locaux disponibles. Avec la distanciation sociale (toujours obligatoire pour le moment dans le contexte des camps), la capacité par site est de beaucoup réduite. C'est ce qui explique que nous pouvons accepter moins de jeunes qu'à l'habitude à chacun des sites. Question de permettre au plus grand nombre d'enfants de pouvoir avoir accès à un de nos camps, la Ville de Québec nous donne l'opportunité d'ouvrir un nouveau site à l'école Le Sommet. Cette solution nous permettra d'accueillir plus de 120 jeunes de plus. Nous

comprenons que ce site soit un peu plus loin, mais, sans cette possibilité, nous aurions accepté beaucoup moins d'enfants.

2- COMMUNIQUÉ : Nous vous invitons à prendre connaissance de nos communiqués en entier lorsque nous en publions. Plusieurs réponses à vos questions s'y trouvent déjà. Cela nous évite de répondre plusieurs fois à une même question déjà répondue et nous permet de poursuivre nos suivis plus efficacement. Les communiqués paraissent sur notre page Facebook et sur notre site Web. Malgré cela, nous ferons un rappel de certaines informations à la fin du présent communiqué.

3- RESPECT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : Il est très utile de nos jours d'utiliser les réseaux sociaux pour informer les gens. Informer la clientèle est la raison première de l'existence de notre page Facebook. Par contre, il est dommage que certaines personnes l'utilisent pour se « défouler » ou émettre des commentaires désagréables à l'endroit de notre organisme. Que vous soyez préoccupés, inquiets, que vous vous posiez des questions, c'est tout à fait normal. Mais il y a une manière de demander ou de dire les choses, surtout quand on ne connaît pas comment l'organisme fonctionne, avec quels délais nous devons procéder et quelles contraintes, directives ou consignes nous devons suivre obligatoirement. Nous comprenons vos préoccupations entièrement. Par contre, le respect doit demeurer en tout temps. Merci de votre compréhension.

De plus, nous vous invitons à nous écrire à info@ldhs.ca ou via votre compte Qidigo plutôt que de poser des questions dans les commentaires d'un communiqué sur notre page Facebook.

4- MÉTHODE UTILISÉE POUR DÉTERMINER LES PLACES : La méthode utilisée pour déterminer qui peut obtenir une place ou non est celle du « premier arrivé, premier servi », par site de camp. Cette méthode nous est imposée. Nous devons la suivre obligatoirement en tant que mandataire. Nous n'avons pas le droit de prioriser certaines familles ou certains emplois des parents (comme les services essentiels). C'est la consigne que nous devons suivre. Ce n'est pas notre décision. Merci de votre compréhension.

5- RENCONTRE DE PARENTS : Un lien sera disponible sur notre page Facebook et sur notre site Web pour vous joindre à la réunion.

6- PISCINES EXTÉRIEURES ET TESTS DE NAGE : Les piscines du centre Paul-Émile Beaulieu ainsi que celle du parc Réal-Cloutier seront ouvertes cet été. Les tests de nage sont reportés au début du camp. Plus d'informations seront transmises le moment venu.

7- NOUVELLE INSCRIPTION : Nous n'avons pas le droit de prendre une nouvelle inscription. Bien que nous soyons conscients du besoin de certains, nous devons respecter une consigne qui s'applique à tout le territoire de la Ville de Québec et pour tous. Et, il ne peut y avoir d'exception. Vous pouvez vous inscrire et être placé sur une liste d'attente, mais cela ne vous assure en rien une place. C'est seulement si des places se libèrent dans des groupes existants qu'une place en attente pourra être honorée (à la toute fin du processus qui déterminera les enfants qui pourront accéder à nos sites de camp de jour).

8- RATIOS 2020 : Malgré l'annonce du gouvernement que les camps de jours pouvaient (ce n'est pas une obligation, mais une possibilité) revenir à des ratios réguliers, la Ville de Québec, pour assurer certaines mesures de sécurité, a pris la décision de fonctionner avec les ratios suivants :

5-6 ans : 1/6

7-8 ans : 1/8

9-12 ans : 1/10

Encore une fois, cette mesure est imposée et nous nous devons de la respecter. Par contre, avec la distanciation sociale toujours en vigueur (pour le moment, la consigne demeure), peu importe les ratios, le nombre d'enfants pouvant entrer dans un même local est le même peu importe le ratio. Cet aspect, pour le moment, ne modifie donc en rien notre capacité totale.

RAPPELS

- **Délais** : Lorsque vous communiquez avec nous, il n'est pas nécessaire d'envoyer un deuxième message pour la même demande. Pour nous aider à vous aider, il est préférable d'attendre notre réponse. Si chaque message est doublé, nous devons prendre deux fois plus de temps pour répondre à votre demande.

- **Surveillance animée** : Tel qu'indiqué dans le précédent communiqué, il n'y aura pas de surveillance animée cet été (pour connaître les raisons, svp, veuillez prendre connaissance des précédents communiqués). Le remboursement se fera automatiquement une fois que nous connaissons les enfants qui auront accès à nos sites de camp de jour. Encore une fois, dû au nombre élevé de remboursements que nous avons à faire, nous vous demandons d'être patient.

- **Formulaire de remboursement** : <http://www.ldhs.ca/documents-pve/>

- **Dates à retenir** :
Camp hâtif : 26 juin 2020
Camp régulier : 29 juin au 14 août 2020
Camp prolongé : 17 août au 21 août 2020

C'est une période particulière pour tous, mais soyez assuré que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire vivre à vos enfants un été formidable même en temps de COVID-19 !

Merci ! Merci de votre compréhension ! Merci de votre collaboration !

L'équipe des LDHS

